

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 45

Artikel: La première révolution vaudoise jugée du Gros de Vaud : [suite]
Autor: Reymond, Maxime
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CINQUANTINE

Que de beaux jours je vous ai dus, fillettes !
Et maintenant je dois vous dire adieu,
J'ai cinquante ans et je porte lunettes,
Pour un galant c'est un bien triste aveu.
Et mes cheveux, faut-il que je le dise,
Se sont poudrés de la neige des ans.
Jeunes minois, auprès de barbe grise
Serait l'hiver à côté du printemps.

Adieu la brune et la blonde si belles,
Je ne puis plus ni polker, ni valser :
Hélas ! le cœur qui bat sous la flanelle
A ses désirs ne peut plus s'élançer.
Adieu les bals où s'étalait ma grâce,
Où l'amour fit à l'hyphème plus d'un tour,
Du coin du feu l'ardent tison remplace
A cinquante ans le flambeau de l'amour.

On dit souvent, selon certain adage
Fort répandu dans nos divers pays,
Pour consoler des mécomptes de l'âge,
Qu'à tout vieux chat, il faut jeune souris.
Oui, j'en conviens, oui, il peut bien encore
En la guettant chercher à l'attraper,
Mais le pauvret, quand la fin dévore,
Hélas ! n'a plus de dents pour la croquer.

On m'a vanté quelques rares déesses
Réconfortant les séniles maris,
Je ne crois pas à toutes ces prouesses,
Aux beaux discours de ces époux transis.
On me dit bien que l'aurore brillante,
Sait rajeunir son époux de ses soins,
Si du succès l'aurore était contente,
La verrait-on se lever si matin ?

Amour, adieu, je dois céder la place,
Et mettre bas les armes aujourd'hui,
En tes guérets je perds le droit de chasse,
Quant à ses yeux les cinquante ans ont lui ;
Jadis, prenant quelques flèches légères
A ton carquois, j'allai tout droit au but,
Mais pour chasser désormais sur tes terres,
Je resterais trop longtemps à l'affût.

Trente francs, s'il vous plaît ! — Madame, je vous en supplie, accordez un peu de bienveillance à une famille bien malheureuse. Le père est mort, laissant une veuve malade et des enfants souffrant de la faim. Aujourd'hui même, ils seront mis à la rue s'ils ne trouvent pas trente francs pour payer leur loyer.

— Ah ! mon té, ti possible ! Les malheureux ! les malheureux ! Voici les trente francs. Mais, de grâce, qui êtes-vous ?

— Je suis le propriétaire de la maison.

VIEILLES ANNONCES

De temps à autre, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur les journaux d'autrefois. Ils sont très instructifs et rédigés souvent en un style lapidaire qui permettait, tout en disant beaucoup de choses instructives, de réduire le format et la périodicité à peu de chose.

La *Feuille d'avis de Lausanne*, en 1819, était à peu près du format actuel du *Conteur vaudois*. Un numéro par semaine, le mardi, suffisait. Les lecteurs étaient-ils moins heureux qu'aujourd'hui ? Personne n'a précisé ce point historique. Déjà alors, on se servait chez Manuel, Blondel et Francillon. On allait aux bains. Il y avait des prêteurs sur gages. En attendant les lampes Osram, on se contentait des superbes chandelles de Payerne. Pour monter à la Pontaise, ou d'Ouchy à Lausanne, un âne suffisait comme traction.

Lisez plutôt :

« Perdu sur Montbenon, le jour de la revue des sous-officiers, la garniture en laiton du bout d'un fourreau de sabre; la rendre, contre récompense, chez Blondel, négociant. » (22 juin 1819.)

« Mercredi et jours suivants, on trouvera chez Manuel, confiseur, quelques cents coeurs de bonnes oranges, presque toutes rouges. » (22 juin 1819.)

« On désire trouver compagnie pour aller incessamment aux bains de Louèche. S'adresser à Francillon-Johannot. » (*Id ibid.*)

« Jeannette Ziegler née Guex offre ses services au public, pour taxer les meubles, habillements et pour diriger les mises publiques et particulières; elle se chargera aussi de faire miser soit dans son domicile soit sur place, les objets qui lui seront confiés. S'adresser au n° 54, rue du Grand St-Jean. » (15 juin 1819.)

« Chez veuve Cuénoud, place de la Palud, on détaillera cette semaine encore quelques caisses de superbies chandelles, même qualité que les précédentes, qu'on cédera à un prix modéré. » (18 juin 1819.)

« A bon compte, un âne entier, âgé de 4 ans, sachant bien aller à la charrette. S'adresser à M. Levrat, médecin-vétérinaire, qui indiquera. »

Plus tard, en 1842, la *Vereysanne* annonce un « cours de langue italienne et de danse » que fera le sieur Piccardi :

« Il donnera aussi des leçons de tenue et présentation accompagnés d'exercices gymnastiques chez les personnes qui désirent moins apprendre à danser qu'à se donner de l'exercice et acquérir des manières aisées. La langue italienne, qui est sa langue maternelle, il l'enseigne dans sa pureté. »

Mais, dans le même journal, une information excite autrement notre curiosité ; il s'agit de peinture à l'huile :

Aux amateurs de beaux-arts.

« Le soussigné faisant un voyage d'art en France s'est décidé à rester quelque temps à Vevey pour donner des épreuves de l'art de la peinture à l'huile.

» Après avoir fréquenté pendant plusieurs années les académies les plus renommées de l'Allemagne et de l'Italie, il a obtenu des prix à Vienne en Autriche.

» Son talent consiste surtout dans la parfaite ressemblance de ses portraits. Il peut le prouver par les certificats les plus satisfaisants de plusieurs villes. Il a d'ailleurs peint pour son voyage plusieurs têtes d'étude, d'après nature, en grandeure naturelle. On remarquera particulièrement une jeune Turke, dans son costume national, un colonel autrichien en grande tenue. Son petit atelier se compose de trente autres têtes d'étude.

» Il garantit la ressemblance des portraits, tellement que si un chien n'y reconnaît pas son maître il refuse toute rétribution.

» Il se recommande à tous les amis de l'art et à ceux qui veulent laisser à leurs enfants leur véritable portrait.

» SÉBASTIEN HABICKER,
peintre de portraits à l'huile,
Bourgeois de Vienne et originaire du
canton des Grisons. »

Enfoncée la réclame du xx^e siècle !

Remontons plus haut encore et nous verrons que si les journaux du xviii^e siècle ne contenait que des « annonces », plusieurs de celles-ci revêtaient le caractère de sérieuses informations et faisaient appel au bon cœur de ceux qui allaient bientôt devenir des « citoyens ».

On a beaucoup médité des bailliages bernois. Voici une annonce relevée de la *Feuille d'avis de Lausanne* du 21 août 1792 qui parle en leur faveur :

« Le brave et malheureux Régiment des gardes suisses a été presque totalement massacré et égorgé à Paris les 10 et 11 août sous les yeux et par conséquent par la volonté de l'Assemblée nationale uniquement parce qu'ils étaient restés fidèles à son devoir; dans cette affreuse conjoncture le très noble et magnifique seigneur bailliif pense qu'aucun des ressortissans de son baillage ne sera tenté de se livrer à la joie et qu'au contraire tout le monde lui saura gré d'interdire au moins pendant quinze jours toutes danses, bals, fêtes et réjouissances ainsi qu'il

le fait par le présent mandat à tous ceux qui demeurent dans ce baillage; il espère au contraire que chacun se pénétrera des sentiments que le sort atroce et injuste de nos infortunés frères doit inspirer et n'ajoutera aucune foi aux calomnies que des scélérats, ennemis du nom suisse, s'efforcent déjà et s'efforceront encore de répandre. »

Pour finir sur une note moins sévère, voici qui prouve qu'à cette époque il y avait de délicieux pince-sans-rire et des maîtres de pension d'une charmante ingéniosité.

« Le sieur Dibetaz, dangereusement malade, prie qu'on ne touche pas à ses marchandises qui sont au marché sans en donner avis chez lui. »

« La personne à qui madame la veuve Miliasse a prêté son métier à piquer est priée de ne pas le garder tout à fait. »

« On offre dans deux villages, à une demi-journée de Berne, de prendre en change (*sic*) deux jeunes gens contre deux gentilles demoiselles. On prendrait aussi dans les mêmes cures de jeunes messieurs en pension. Chauffés, nourris et blanchis pour seize louis neufs par année. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau. »

Vous pouvez aller, comme moi, lire cela dans la *Feuille d'avis de Vevey* du vendredi 11 octobre 1793, au médailler vaudois, palais de Rumine.

L. MOGEON.

Le huit-reflets du charretier.

Les lecteurs du *Conteur* qui ont conservé le numéro du 1^{er} novembre sont priés d'ajouter à la page 2, sixième strophe, après le vers :

Mais, de l'avis des connaisseurs,
le vers :

Même avec un chapeau de soie,
qui a été oublié dans l'impression.

LA PREMIÈRE RÉVOLUTION VAUDOISE
JUGÉE DU GROS DE VAUD

Un catholique du district d'Echallens, qui joua un rôle assez notable au commencement du xix^e siècle, a laissé des mémoires, restés inédits et dont M. Maxime Reymond a détaché à notre intention les pages suivantes :

III

La Constitution nouvelle ayant été acceptée et le Sénat installé, on choisit pour remplacer le brave Reding, le citoyen Dolder, d'Argovie. Il était aisément de prévoir que la destitution du brave Aloys Reding serait une plaie profonde faite au cœur des habitants de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald; il fallait être bien peu politique pour ne pas prévoir qu'un tel coup d'autorité arbitraire pouvait avoir les suites les plus funestes. En effet les trois petits cantons accoutumés à la loyauté et à la franchise furent si frappés lorsqu'ils entendirent dire qu'Aloys Reding était destitué, qu'ils ne voulurent plus faterniser avec un gouvernement si inique. Ils s'assemblèrent plusieurs fois pour rétablir l'ancienne forme du gouvernement ou les Landsgemeinde. Sur ces entrefaites, et le 6 août 1802, on apprit à Lausanne que le brave Polier, préfet national, était démis de sa place. Le gouvernement était trop corrompu pour laisser en place un homme droit, loyal, incapable de basseesse, courageux à réprimer le vice. Il lui fallait des hommes mous, flexibles, capables de s'accommoder au temps, etc., et il crut sans doute trouver un tel être dans le citoyen Monod, ci-devant président de la Chambre administrative, ennemi des droits féodaux et des anciennes redevances.

Cependant, les trois petits cantons, Schwytz, Uri et Unterwald, jaloux de conserver leurs an-

ciniennes libertés et peut-être aussi piquées de la déposition impolitique du landammann Aloys Reding, rétablirent les choses sur l'ancien pied. Pendant le courant du mois d'août 1802, et dans leurs Landsgemeinde, ils décidèrent de former des petites républiques indépendantes du centre et de rétablir le gouvernement démocratique. Le gouvernement central fit lever à ce sujet des troupes dans le pays de Vaud. Le premier détachement qui passa par Assens vers Lausanne partit le 16 août 1802.

Le 2 septembre, on reçut la nouvelle que les Vaudois avaient reçu un échec dans les petits cantons et que 30 hommes avaient été tués ou blessés, qu'un corps de chasseurs d'Aigle avait été enveloppé dans le canton d'Unterwald et fait prisonnier.

Le 4 septembre 1802, l'élite du pays de Vaud fut requise de partir pour secourir leurs frères d'armes. Mais les braves Allemands de l'Argovie et du pays bernois, avec quelques autres du pays de Vaud supérieur, vinrent la nuit du 18 septembre 1802 devant Berne, au nombre de 10,000, sous le commandement de M. de Watteville. Ils forcèrent les autorités à capituler et à se retirer sur Fribourg ou sur Lausanne. On leur permit de prendre 20 pièces de canon, avec la munition nécessaire. Les nouvelles autorités, heureusement chassées de Berne, arrivèrent à Lausanne le 20 septembre au soir. Le préfet de Lausanne, chaud patriote, fit une proclamation pour exhorter le peuple à la paix et à la concorde. Le 21 septembre, on fit partir l'élite. Plusieurs villages se distinguèrent par leur patriotisme chaud, surtout Goumoens et Etagnière, qui furent stationnés à Echallens pour forcer ceux qui refusaient de partir. En effet, ceux d'Assens ayant refusé de partir, on envoya la nuit du 25 septembre au jeudi, une cinquantaine d'hommes qui couchèrent à Assens. Ils furent donc obligés de partir avec eux le lendemain pour Lausanne. Les jours d'après, on en fit partir un plus grand nombre. 15 d'Assens furent requis ad hoc. Le 23 septembre 1802, les autorités ayant été sommées (dit-on), de la part des Bernois, de se démettre de leur pouvoir, sous leur responsabilité, elles abdiquèrent et le tout fut remis à Monod, préfet du Léman, de Morges, à l'ambassadeur Verminac et à Haller, de Beure, trésorier de l'armée d'Italie, sous Bonaparte.

Le 30 septembre, à 2 h 1/2 heures, un courrier répandit l'alarme que les montagnards de Sainte-Croix descendaient en foule et étaient déjà jusqu'à Orbe. On sonna le tocsin à Assens et tous se décidèrent à partir, soit à Assens, Biolley, Malpalud, et surtout à Etagnière, qui pendant toute la révolution a montré une chaleur extraordinaire et scandaleuse. Pillichody, seigneur de Bavois, ayant paru dans son lieu accompagné d'un certain nombre de personnes affectionnées au ci-devant Etat de Berne, déploya le drapeau noir et rouge et somma ceux qui se trouvèrent là à prendre la cocarde bernoise. Sur le refus qu'ils firent, il se retira à Orbe.

Tout le district de Cossonay, Echallens, Yverdon fut requis de s'arrêter et de le poursuivre. Cet ordre fut suivi exactement. De toutes parts on se rendit à Orbe le 30. On commença à se battre pendant la nuit. Aussitôt que le bruit du canon se fit entendre pendant la nuit, notre horde de paysans, pour la plupart armés de bâtons, se débanda et la peur les saisit tellement que la crainte les faisait tomber comme des mouches. Ce qui acheva de mettre la confusion fut qu'un cheval qui traînait un caisson, la terre favorisée par les ténèbres de la nuit leur fit prendre le bruit que fit cet animal en se sauvant pour une cavalerie formidable qui fonça sur eux. On eut beau leur crier de s'arrêter. Ils n'avaient pas assez de jambes. De façon que plusieurs furent blessés, dans cette déroute, par leurs propres frères. La désolation fut générale à Assens; on croyait que tout avait péri.

Qui dirait que malgré cette frayeur, Orbe capitula et ouvrit à la pointe du jour ses portes. Le lendemain, le préfet Monod s'y transporta, sans doute pour y régler la capitulation.

(A suivre).

Au Théâtre. — A la fin du spectacle :

— Maintenant que le drame est terminé, c'est le bon moment pour acheter des articles de lingerie, disait un gros négociant de la place.

— Et pourquoi donc !

— Parce que le rideau tombe.

L'ERMANA DAU PAYSAN DEIN LÈ MAI D'OTTOBRO ET NOVEIMBRO

L'è là mài dái bélrosse et dái mâuron, dái pomme boutseue et dái gratta-tiu. Couillizzein fermeo, principalameint vo z'autro, lè dzouveno, quand l'è que lâi arâi min d'autro fruit. Sarâ adi atant. Vo porrâ trolli cliau boutseue et bâire lo cliau po vo pourdzî et vo z'accotoumâ à bâire lo veretablio vin po quand vo sarâ grand.

Et po vo z'accotoumâ assebin à founâl lè cigarette, coumeincet tot pllian et founâde dza de la vourba et dái folhie de noyl dein on tron de tchou. Lâi a rein de paret po fère crêvâ lè vè.

Cliau que l'ant fam de l'au maryâ, l'è lo momaint, po sè teni lè pâ à tsaud po l'hivè.

Tot cein qu'on pliante dein cliau mài repreind. Lè veille sant dza grante, lè faut bin eimplîyei : on pâo reliere ti lè cauchoumemeint qu'on a dza fe et peinsâ à cliau qu'on porrâi oncora fère.

Se vo z'ite sordâ et que vo faut parti po lo militero, vo pouâide dza écrire lè carte que vo foudrà einvouyi à voutra fenna et à ti lè z'ami. Sarâ atant de fê :

Appelliyeide lo petit tsè po allâ trovâ ti lè cousin et cousene remouillé que vo z'ai dein lo vengnoubllo, principalameint quand l'è annâe de vin. Lè vesite fant adi plliézi, se n'è pas quand l'arrevant, l'è quand partant. Ma n'âoblîa pas lè trâi verro ào guelion.

Se vo z'allâ ài veneindze, panâ vo bin lo mor po ne pas contchi lè veneindjâoze se vo faut lè remollâ. On mor bein proupro pllié bin mi ài fenne et tant tote benaise d'être eimbranche pè quacon de sorta et bin lavâ.

La Saint-Martin l'arreve grand train. L'è lo momaint de grulâ lè bliesson po fère dái chétson. Se vo n'ai pas prau de sat, betâ lè ào galatas dein lè tsuisse militero dái z'hommo, mâ n'âoblîa pas d'eintatsi lo bas dái canon avoué de la grôcha fesala.

On pâo coumeincet à tyâ lè caion et à rondzî lè pioton. On bon caion dusse avâi omète on kilomètre de sâcôesse, onna dozanna de jambon et 5 à 6 pioton. L'étai dinse de noûtron dzouveno temps et l'è bin à sohitâ que l'affère n'aussé pas traû tsandzi. La pétubllia, la faut bin gonflâ et la betâ à la cavâ, se dái iâdzo lè bosset chautavant; avoué quaque pétubllie eintatche pè désô lè tête on pâo nadzi su lo cliau et on risque pas d'être nèyi dein lo vein.

Po fini, l'è binstout le momaint de la colletta dái z'intiurâbllo; se vo z'ai dái fausse pice, betâ-lè bin de côté po lè bailli à cliau colletta.

MÉRINE & Cie.

LE CAPITAIN DE BOIS

NAPOLÉON, comme tous les grands hommes, avait ses bons et ses mauvais quarts d'heure. On connaît l'histoire de ce lieutenant frais émoulu de l'école de Saint-Cyr, que l'empereur rencontra du titre de capitaine, parce que, son chapeau étant tombé, le jeune officier s'était empressé de le lui présenter. Napoléon était alors dans un de ses bons moments. Le voici maintenant dans un de ses mauvais quarts d'heure :

Le lendemain d'un engagement qui n'avait

pas tourné comme il le désirait, il passe la revue d'un des régiments qui y avaient pris part.

— Qui commande cette compagnie ? demande-t-il brusquement en se présentant devant le front des voltigeurs.

— Sire, répond un officier qui sort aussitôt des rangs, c'est moi.

— Est-ce que vous êtes capitaine ?

— Non, sire, mais je suis du bois dont on les fait.

— C'est bien, monsieur; je penserai à vous... quand je ferai des capitaines de bois.

A...tchum! — Les remèdes contre le coryza ou rhume de cerveau sont légion. Ils sont tous bons, à condition de les appliquer préventivement ou tout au moins aux premiers symptômes du mal.

En voici un, à ajouter aux autres :

Faites bouillir une poignée de marjolaine dans un demi-litre d'eau jusqu'à réduction de moitié; passez et conservez dans une bouteille. On en verse une cuillerée dans le creux de la main et on aspire assez fortement. On peut s'en servir assez fréquemment. Cette eau fait éternuer.

Un excellent moyen est aussi d'appliquer, en se couchant, un cataplasme synapsé entre les deux épaules; le matin, on prend un bain de pied synapsé.

Grand Théâtre. — Spectacles de la semaine : Dimanche 9, en matinée : *Le Bercail*. — En soirée, *Zaza*.

Mardi 11 : *Le Bonheur mesdames*, le succès de jeudi dernier.

Jeudi 13 et vendredi 14 : une nouveauté pour Lausanne. *David Copperfield*, pièce en 5 actes, tirée par Max Maurey du célèbre roman de Dickens.

Ce sont là, certes, de vrais spectacles de choix, dont se réjouiront tous les amateurs de théâtre.

Au profit des Colonies de Vacances de Lausanne. — Ce soir, samedi, au Théâtre, une soirée de gala, organisée par quelques personnalités portugaises et lausannoises, sous le patronage de M. le Dr Guerra Junqueiro, ministre de Portugal à Berne, et d'un groupe de personnalités lausannoises, sera donnée au profit des Colonies de Vacances.

Le programme est des plus intéressants. Les meilleurs artistes de la troupe de M. Bonarel ont bien voulu, par leur concours, assurer aux œuvres inédites qui seront représentées une interprétation de premier ordre. Un conférencier très estimé à Lausanne, M. le professeur Henri Sensine, parlera de la littérature portugaise; M. Bento Caeiro, un patriote portugais, célébrera les plus pures gloires de son pays. — Location au Théâtre.

* * *

Kursaal. — Le célèbre imitateur Robert Bertin figure en vedette cette semaine, au programme du Kursaal. Son nom est universellement populaire comme celui des Mayol, des Fragson, des Frégloli; et sa carrière n'a été qu'une suite de triomphes.

Robert Bertin ne voyage que dans son auto qui l'accompagne dans ses randonnées à travers le monde. Cinq personnes l'accompagnent pour présider à la mise en place de ses décors, à la rapidité de ses changements à vue, etc.

Pendant la présence de Bertin, les prix ne seront que de 3 fr. à 1 fr., mais les faveurs et les réductions habituelles resteront suspendues.

Matinée dimanche à 2 h. avec Bertin; un magnifique programme de cinéma complétera ce spectacle extraordinaire.

* * *

Tournées Baret. — M. Baret nous annonce deux représentations, au Kursaal. Dans la première, il nous donnera *Les Honneurs de la guerre*, l'un des derniers succès du Vaudeville et dans laquelle lui-même jouera.

Le 28 courant, ce sera *L'Embuscade*, de Kistemachers, avec de Feraudy dans le rôle principal.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour tressus. Adressez-vous à Walther Gygax, fabricant à Bleienbach.

Amis de la nature et de la bonne peinture, rendez-vous tous aux Galeries du Commerce. Exposition de peinture, aquarelles, dessins. — Ch. Rambert, Fréd. Rouge, G. Flemwel. Entrée gratuite.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.